

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 14 (1922)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Les conférences internationales de Gênes et de Rome [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383420>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

prix sont presque partout plus élevés — et déjà en 1913 — que ceux des marchandises importées. D'autre part, ces prix d'exportation démontrent que jusqu'en 1920 tout particulièrement, ils ont permis de réaliser des bénéfices énormes.

Nous devons évidemment considérer qu'ils ne s'agit pas de marchandises de même valeur. Il est cependant intéressant de constater que ces augmentations de prix pour des fruits et légumes, denrées alimentaires de nature animale, boissons, matières animales, verres, fers, métaux, machines, pièces détachées de l'horlogerie, instruments et appareils, avaient encore une tendance à l'augmentation en 1921, c'est-à-dire à une époque où la baisse des salaires était déjà fortement engagée.

Deux catégories de boissons et de papiers non imprimés signalent un prix inférieur à 1913. La qualité de ces articles en est sans doute la cause.

En tout état de cause, nous pouvons dire qu'il n'est pas sans utilité de voir d'un peu près ces chiffres, et nous le recommandons vivement aux intéressés, à même de contrôler encore plus en détail les indications concernant leur profession. Notre but ayant été de les rendre attentif à la chose et de leur faciliter les recherches.



## Les conférences internationales de Gênes et de Rome<sup>1)</sup>

### II.

C'est dans la ville éternelle, le 20 avril 1922, que l'Internationale syndicale a tenu son deuxième congrès ordinaire. Le foyer du théâtre Argentina, que nos camarades romains avaient choisi, fut presque trop exigü pour contenir tous les délégués venus des quatre points cardinaux de l'Europe: Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Luxembourg, Hollande, Pologne, Suède, Norvège, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Yougoslavie. Au total 19 pays avec 94 délégués. A ce nombre s'ajoutaient encore 26 représentants de secrétariats professionnels internationaux invités au congrès à titre d'auditeurs, sans droit de vote, ainsi qu'une représentante de l'Internationale des travailleuses, Mme Dr Marie Philipps, et les citoyens Albert Thomas et J. J. de Roode, également invités pour y représenter le Bureau international du travail.

#### Les discours de bienvenue

Le camarade d'Aragona, secrétaire de la Confédération générale du travail italienne, salua le congrès au nom de son organisation et mit en relief la coïncidence qui faisait se réunir dans le même pays les assises ouvrières et la conférence économique officielle. En soulignant ce qu'il avait déjà dit à la conférence ouvrière de Gênes, il émit l'espoir que les délégués ouvriers sauraient aborder une fois encore, à Rome, les problèmes d'où dépendent l'avenir de l'Europe et devant lesquels recule le nationalisme étroit des gouvernements capitalistes réunis à Gênes.

Puis, J. H. Thomas, le leader des cheminots anglais et président de la Fédération syndicale internationale prononça le discours d'ouverture. Les fortes paroles firent une grande impression. Il a tracé un tableau émouvant du chaos où se débat l'Europe: Un million de soldats de plus sous les armes qu'avant la guerre, dix millions d'ouvriers sans travail et des millions d'autres souffrant d'un demi-chômage, voilà le résultat de la guerre!

« Mais des forces nouvelles se lèvent. En face des Français qui restent en extase devant leurs beaux régi-

ments, des Allemands qui regrettent l'ancien régime, des Jingoïques britanniques qui veulent asservir et exploiter le monde, des millions d'ouvriers organisés affirment leur volonté internationaliste.

L'Internationale syndicale tient à avoir une attitude nette en face des communistes. Elle ne s'émeut pas des épithètes injurieuses que lui lancent les bolchévistes, et cela ne l'a pas empêché de s'opposer aux tentatives agressives de la Pologne, ni de secourir sans condition les enfants affamés de Russie. Elle est disposée à accueillir fraternellement les représentants réels des travailleurs russes, mais elle n'accueillera pas ceux qui se disent leurs délégués et qui n'ont travaillé qu'à désorganiser les syndicats de tous les pays. »

#### La discussion des rapports de la Fédération internationale

Ces rapports font ressortir la grande activité du bureau de la Fédération internationale et les difficultés rencontrées durant les deux premières années. Mais, si tous les orateurs n'exprimèrent pas que des louanges, toutes les critiques se firent avec un égal souci d'objectivité, et chacun reconnut loyalement l'activité débordante des mandataires de la F. S. I.

Les critiques avaient trait aux actions engagées par la F. S. I., que l'on désirerait un peu plus méthodiques et mieux préparées. Dorénavant, des actions de grande envergure seront précédées d'une convocation du comité directeur.

D'autres délégués vinrent exprimer leurs vifs sentiments de gratitude pour l'aide morale et parfois financière qu'ils reçurent de la Fédération syndicale internationale. Le délégué de la Lettonie déclara que la réaction est particulièrement acharnée dans son pays et les dangers d'un affaiblissement des syndicats comme conséquence de la politique scissionniste de la Russie avoisinante est extrêmement grand. Les secours de la Fédération internationale sauvèrent la classe ouvrière de son pays. Les délégués yougo-slave et espagnols parlèrent en termes identiques. Le premier fit la constatation qu'après avoir provoqué une réaction terrible par leurs agissements et l'affaiblissement des syndicats qui en résulta, la plupart des communistes passèrent aux organisations jaunes.

Le congrès fut unanimement d'accord pour ne reconnaître qu'une seule Internationale syndicale. Avec l'« Internationale syndicale rouge » aucune entente n'est possible, mais seulement avec les syndicats russes par leur adhésion à la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam.

#### Revision des statuts

Pour compléter l'œuvre commencée à Amsterdam en 1919, il fallait donner aux organisations allemandes fortes de 8½ millions de syndiqués la part d'influence qu'elles ne voulurent pas prendre alors. Il fallait leur faire une place au bureau. La revision proposée permettant de nommer un vice-président de plus, le secrétaire de la Confédération générale des syndicats d'Allemagne, Leipart, put ainsi être désigné comme nouveau vice-président de la Fédération internationale.

L'autre modification aux statuts prévoit la désignation de suppléants aux membres du comité directeur.

#### La composition du comité directeur

Une proposition du bureau tendait à augmenter le nombre des membres du comité directeur et à prévoir une représentation non seulement pour les organisations affiliées, mais encore pour celles qui sont susceptibles d'adhérer à l'avenir. La délégation hollandaise ayant demandé que la Belgique, la Hollande et le Luxembourg aient un délégué, et la délégation allemande estimant qu'il vaudrait mieux que le délégué allemand

<sup>1)</sup> Voir *Revue syndicale* du 1er juin.

ne représente pas la Suisse, il a été décidé que les délégués seraient répartis comme suit :

1. Canada, Etats-Unis :
2. Amérique centrale et du Sud :
3. Grande-Bretagne: J.-B. Williams.
4. France: Dumoulin.
5. Belgique, Luxembourg et Pays-Bas: Solau (Belgique).
6. Espagne, Portugal: Caballero (Espagne).
7. Italie: d'Aragona.
8. Allemagne: Grassmann.
9. Autriche, Suisse: Huber (Autriche). Suppléant: Karl Dürr (Suisse).
10. Russie, pays baltes:
11. Tchéco-Slovaquie, Pologne: Tayerlé (Tchéco-Slovaquie).
12. Pays scandinaves: Madsen (Danemark).
13. Hongrie et pays balkaniques: Jaszai.
14. Australie, Océanie, Afrique du Sud:
15. Indes:
16. Japon, Chine, Extrême-Orient.

Seuls les groupes dont tous les pays étaient présents purent désigner leur représentant.

#### Réélection du bureau

Le bureau fut réélu ainsi que les secrétaires. Il est composé du président *J.-H. Thomas* (Angleterre), des vice-présidents *Jouhaux* (France), *Mertens* (Belgique), *Leipart* (Allemagne). Secrétaires: *Oudegeest* et *Fimmen* (Hollande).

Une décision du congrès autorise le bureau à désigner un ou plusieurs sous-secrétaires, auxquels pourront être confiés des postes comportant de la responsabilité.

#### Les secrétariats professionnels et la F. S. I.

Comme nous l'avons dit, les secrétaires internationaux avaient été convoqués par le bureau au congrès de Rome. Ils se réunirent au cours du congrès pour examiner avec le bureau de quelle façon seraient réglées leurs relations réciproques. La résolution suivante, adoptée à l'unanimité, fixe le sens des rapports qu'auront dorénavant les organismes en question :

« Le congrès syndical international, convaincu de la nécessité de l'action ouvrière coordonnée, recommande instamment la réalisation de l'unité syndicale, tant au point de vue national qu'au point de vue international. De même que chaque centre syndical national doit adhérer à la Fédération syndicale internationale, il est naturel que chaque fédération nationale de métier ou d'industrie soit à la fois adhérente à son centre syndical national et à l'Internationale professionnelle à laquelle elle appartient. »

Le congrès considère que c'est seulement par l'application de ces principes essentiels que l'on pourra donner à la force ouvrière organisée toute sa puissance de réalisation. En conséquence, et pour réaliser cette unité de vue et d'action, il donne mandat au bureau de la Fédération syndicale internationale de se réunir une fois par an, dans une conférence spéciale, avec les secrétaires des différentes Internationales professionnelles. »

#### La Fédération internationale des travailleuses et la F. S. I.

L'Internationale des travailleuses, qui tint son congrès l'an dernier à Genève<sup>1)</sup>, s'était donnée une constitution définitive à ce congrès. Le bureau de l'Internationale syndicale présentait au congrès une proposition d'adhérer à l'Internationale des travailleuses pour

le nombre des membres féminins inscrits dans les organisations affiliées. *Oudegeest*, au nom du bureau, soutint que les femmes ont des revendications différentes à faire triompher, une mentalité différente; il faut donc les encourager à s'organiser elles-mêmes, sans porter atteinte à l'unité du mouvement. Au nom des syndicats allemands, la citoyenne *Hanna* a combattu cette proposition. La Fédération des travailleuses compte dans ses rangs des organisatrices bourgeoises. L'action syndicale chez les femmes ne doit pas être menée dans des organismes spéciaux au risque d'entraver le mouvement en commun, si nécessaire des ouvriers et des ouvrières. Elle a regretté que la F. S. I. ait envoyé des délégués à une conférence que cette organisation a tenu à Genève.

Finalement, la question a été renvoyée au bureau pour nouvel examen de la question, en le priant de maintenir les bonnes relations suivies jusqu'à ce jour avec cette organisation.

#### La résistance à la réaction mondiale

Le rapport sur cette question fut présenté par le sympathique secrétaire général de la commission syndicale belge, le camarade *C. Mertens*. Il rappelle les promesses faites à la classe ouvrière de tous les pays après l'armistice, l'inscription du chapitre XIII dans le traité de paix de Versailles et le concours que les travailleurs ont apporté à l'œuvre de restauration de l'Europe.

Il montre ensuite comment les employeurs ont restreint la production pour enrayer la chute des prix dès que la crise s'est fait sentir. Il rappelle que le président *Wilson* a été évincé parce qu'il voulait réaliser un front idéal de solidarité humaine et comment les banquiers menèrent campagne pour son remplacement.

Il fit un tableau du chômage dans le monde et montra comment le patronat en profita pour se lancer à l'assaut des conquêtes ouvrières, visant surtout la journée de huit heures et les salaires.

*Mertens* indique combien, en présence de cette offensive générale, il serait désirable que les ouvriers américains et russes rallient l'Internationale syndicale, et conclut qu'en tout cas les organisations ouvrières doivent proclamer leur volonté de maintenir leurs conquêtes et de les étendre.

La résolution qu'il a présenté au nom du bureau ne parut pas exprimer suffisamment les sentiments des délégués.

*Dumoulin* (France) a demandé qu'on y fasse ressortir la responsabilité du bolchévisme qui a servi de prétexte à toutes les puissances de réaction pour s'attaquer au prolétariat; qu'on stigmatise en particulier les réactions espagnole et hongroise. Au sein de notre mouvement il faut absolument faire table rase des préjugés nationalistes; seul le point de vue international doit prévaloir. Après avoir exprimé sa méfiance pour le front unique que la conférence socialiste de Berlin a recommandé, il termina son discours en demandant que le congrès ne se prononce pas pour la paix économique, mais pour l'action économique, non pour la paix sociale, mais pour l'action de la classe ouvrière. Pour *Smillie* (Angleterre) la réaction ne sera pas complètement vaincue sans l'emploi de la force politique et la paix ne pourra venir que par la disparition du régime capitaliste. Après que plusieurs orateurs de Tchéco-Slovaquie, de Hongrie, d'Italie, de Bulgarie, eurent pris la parole, une commission fut nommée. Elle présenta la résolution suivante, arrêtée au cours de trois séances; elle fut adoptée par le congrès unanimement:

« Le congrès syndical international, réuni à Rome, le 20 avril 1922 et jours suivants:

A examiné la situation créée au prolétariat inter-

<sup>1)</sup> voir *Revue syndicale* de décembre 1921.

## Importation

N°	Tableau 1 Catégories	Quantité en quintaux, pièces ou hectolitres			Augmentation ou diminution en %			
		1913	1920	1921	par rapport à 1913		par rapport à 1920	
					plus	moins	plus	moins
I.	A. Céréales, etc.	q 10,166,994	4,691,848	7,157,174	—	29,6	52,5	—
	B. Fruits et légumes	» 2,377,708	1,080,959	1,232,825	—	48,2	14,05	—
	C. Denrées coloniales, etc.	» 1,665,489	1,854,640	1,381,997	—	17	—	25,5
	D. Denrées aliment. de prov. animale	» 647,312	538,767	645,405	—	0,3	19,7	—
	E. Comestibles fins, etc.	» 121,506	118,001	97,884	—	19,4	—	17,5
	F. Tabac	» 88,498	135,417	27,297	—	69,2	—	79,8
	G. Boissons	hl 12,551	31,409	25,530	103,4	—	—	18,7
II.	A. Animaux	p. 1,868,627	1,484,406	1,410,131	—	24,5	—	5,2
	B. Matières animales	q 275,604	41,432	86,387	—	68,6	108,5	—
	C. Engrais et déchets	» 17,845	14,092	11,154	—	37,5	—	20,8
III.	Cuir et peaux	» 1,291,920	1,328,640	1,028,468	—	20,3	—	22,6
IV.	Semences, plantes, etc.	» 99,991	41,207	40,209	—	50,8	—	2,4
V.	Bois	» 2,877,216	1,387,915	1,517,210	—	47,2	9,3	—
VI.	B. Matières fibreuses, chiffons	» 4,103,892	3,734,121	3,376,518	—	17,7	—	9,6
	D. Livres, etc.	» 141,581	268,861	120,963	—	15,8	—	55
VII.	A. Coton	» 48,088	38,540	27,318	—	43,2	—	29,1
	C. Soie	» 464,313	355,917	338,440	—	27,1	—	4,1
	D. Laine	» 75,063	58,579	34,384	—	54,2	—	41,3
	H. Confection	» 114,787	96,775	91,946	—	19,9	—	4,9
VIII.	Matières minérales	» 35,427	28,948	19,763	—	44,2	—	31,7
X.	Verre	» 43,825,616	30,310,383	19,649,485	—	57,5	—	35,2
XI.	A.—J. Minerais et métaux, autres	» 186,632	218,107	117,783	—	36,8	—	45,9
XII.	A. Machines, etc.	» 5,074,534	4,302,385	2,198,390	—	56,7	—	48,9
	B. Véhicules	» 406,457	488,102	290,449	—	28,5	—	40,5
XIII.	A. Montres et pièces détachées	» 43,972	190,211	96,947	120,5	—	—	49
	B. Instruments et appareils	p. 579,012	84,159	70,624	—	87,8	—	15,6
XIV.	A.—D. Produits chimiques, couleurs	q 3,468	4,834	2,697	—	22,2	—	44,2
		» 26,060	39,577	27,644	6,1	—	—	30,1
		» 2,585,782	2,522,743	1,354,617	—	47,6	—	46,3

N°	Tableau 2 Catégories	Prix par quintal, pièce ou hectolitre			Augmentation ou diminution de prix en %			
		1913	1920	1921	par rapport à 1913		par rapport à 1920	
					plus	moins	plus	moins
I.	A. Céréales, etc.	q 22.81	75.17	45.21	98,2	—	—	37,7
	B. Fruits et légumes	» 20.89	54.30	49.14	135,2	—	—	9,5
	C. Denrées coloniales, etc.	» 61.78	159.56	137.55	122,6	—	—	13,8
	D. Denrées aliment. de prov. animale	» 152.27	387.78	283.87	86,4	—	—	26,8
	E. Comestibles fins, etc.	» 25.89	46.53	34.63	33,7	—	—	25,6
	F. Tabac	» 180.80	567.70	495.75	174,2	—	—	12,6
	G. Boissons	» 215.49	239.75	187.42	—	17,6	—	21,8
II.	A. Animaux	hl 30.88	93.62	74.57	141,5	—	—	20,3
	B. Matières animales	p. 219.11	1035.24	461.45	110,6	—	—	55,4
	C. Engrais et déchets	q 297.36	757.65	513.69	72,8	—	—	32,1
III.	Cuir et peaux	» 7.69	17.26	13.03	69,2	—	—	24,5
IV.	Semences, plantes, etc.	» 557.45	1734.24	793.93	42,4	—	—	54,2
V.	Bois	» 12.63	40.49	22.69	79,6	—	—	43,9
VI.	B. Matières fibreuses, chiffons	» 10.16	20.06	12.41	22,2	—	—	38,1
	D. Livres, etc.	» 67.67	142.76	134.58	98,8	—	—	5,7
VII.	A. Coton	» 501.65	798.31	461.85	—	7,9	—	42,1
	C. Soie	» 283.93	953.42	5547.29	1853,8	—	481,9	—
	D. Laine	» 2556.81	5444.—	4058.14	58,7	—	—	25,5
	H. Confection	» 648.19	1864.61	903.14	39,3	—	—	51,5
VIII.	Matières minérales	» 1600.67	3205.86	3052.92	90,8	—	—	4,7
X.	Verre	» 2.85	18.91	9.52	234,1	—	—	49,6
XI.	A.—J. Minerais et métaux, autres	» 55.43	153.04	145.60	162,7	—	—	4,9
XII.	A. Machines, etc.	» 47.57	106.—	90.23	89,6	—	—	14,9
	B. Véhicules	» 122.19	211.04	197.71	61,8	—	—	6,3
XIII.	A. Montres et pièces détachées	» 339.08	500.96	544.13	60,4	—	8,6	—
	B. Instruments et appareils	p. 4.54	11.88	10.96	141,4	—	—	7,4
XIV.	A.—D. Produits chimiques, couleurs	q 1309.29	1154.91	800.28	—	38,8	—	30,8
		» 725.32	1253.86	996.35	37,4	—	—	20,5
		» 38.02	122.13	86.85	128,4	—	—	20,7

Exportation

N°	Tableau 3 Catégories	Quantité en quintaux, pièces ou hectolitres			Augmentation ou diminution en %				
		1913	1920	1921	par rapport à 1913		par rapport à 1920		
					plus	moins	plus	moins	
I.	A. Céréales, etc.	q	99,978	126,005	42,114	—	57,8	—	66,5
	B. Fruits et légumes	»	53,555	1,000,851	75,477	41	—	—	92,4
	C. Denrées coloniales, etc.	»	175,536	171,673	121,687	—	30,1	—	29,1
	D. Denrées aliment. de prov. animale	»	963,783	284,500	300,588	—	68,8	5,6	—
	E. Comestibles fins, etc.	»	105,980	60,249	53,536	—	49,4	—	11,1
	F. Tabac	»	10,989	26,798	9,720	—	11,5	—	63,7
	G. Boissons	hl	38,286	100,111	27,606	—	27,9	—	72,4
II.	A. Animaux	p.	20,416	7,246	3,625	—	82,1	—	51,3
	B. Matières animales	q	22,780	3,514	4,809	—	78,8	36,8	—
	C. Engrais et déchets	»	8,950	4,609	2,778	—	68,9	—	39,7
III.	Cuir et peaux	»	386,204	81,306	64,632	—	83,2	—	20,5
IV.	Semences, plantes, etc.	»	121,920	35,599	64,608	—	47,01	81,5	—
V.	Bois	»	291,079	142,845	161,579	—	44,5	13,1	—
VI.	B. Matières fibreuses, chiffons	»	736,448	2,172,383	675,587	—	8,2	—	68,9
	D. Livres, etc.	»	11,271	154,960	92,152	717,7	—	—	40,5
VII.	A. Coton	»	10,488	6,931	5,831	—	44,4	—	15,9
	C. Soie	»	216,928	223,074	208,829	—	3,7	—	6,4
	D. Laine	»	78,092	61,126	49,619	—	36,5	—	18,8
VIII.	H. Confection	»	30,971	21,796	26,396	—	14,8	21,1	—
	Matières minérales	»	9,401	13,141	8,830	—	6,07	—	32,8
X.	Verre	»	2,351,542	2,050,540	1,659,356	—	29,4	—	19,1
XI.	A.—J. Minerais et métaux, autres	»	9,739	61,113	8,777	—	9,9	—	85,6
XII.	A. Machines, etc.	»	1,027,380	672,906	771,586	—	24,9	14,7	—
	B. Véhicules	»	561,238	670,649	500,753	—	10,8	—	25,3
XIII.	A. Montres et pièces détachées	p.	34,423	23,959	12,519	—	63,6	—	48,2
	B. Instruments et appareils	q	16,855,345	14,616,639	8,403,366	—	50,1	—	42,5
XIV.	A.—D. Produits chimiques, couleurs	q	2,720	2,831	1,090	—	59,6	—	61,2
		»	22,555	34,321	22,910	—	1,6	—	33,2
		»	805,895	509,085	317,720	—	60,5	—	37,6

N°	Tableau 4 Catégories	Prix par quintal, pièce ou hectolitre			Augmentation ou diminution de prix en %				
		1913	1920	1921	par rapport à 1913		par rapport à 1920		
					plus	moins	plus	moins	
I.	A. Céréales, etc.	q	65.25	122.89	76.16	16,7	—	—	38
	B. Fruits et légumes	»	24.—	23.16	34.74	44,7	—	50	—
	C. Denrées coloniales, etc.	»	333.49	565.99	476.66	42,9	—	—	15,9
	D. Denrées aliment. de prov. animale	»	125.91	218.93	258.53	105,3	—	18,1	—
	E. Comestibles fins, etc.	»	65.46	172.57	100.56	52,1	—	—	41,6
	F. Tabac	»	369.02	892.44	640.14	73,4	—	—	28,3
	G. Boissons	hl	56.64	46.63	55.43	—	2,1	18,8	—
II.	A. Animaux	p.	39.45	118.62	110.10	178,3	—	—	7,2
	B. Matières animales	q	492.65	1,179.02	647.42	31,4	—	—	45,1
	C. Engrais et déchets	»	178.59	308.81	525.89	194,4	—	70,3	—
III.	Cuir et peaux	»	6.55	27.10	14.21	116,9	—	—	47,6
IV.	Semences, plantes, etc.	»	387.72	2,266.28	775.72	100,1	—	—	65,7
V.	Bois	»	12.50	25.86	18.61	48,8	—	—	28
VI.	B. Matières fibreuses, chiffons	»	4.57	30.05	24.08	448,8	—	—	19,9
	D. Livres, etc.	»	91.82	138.32	89.14	—	2,9	—	35,6
VII.	A. Coton	»	620.31	1,179.33	964.57	55,5	—	—	18,2
	C. Soie	»	1202.87	3,117.04	1,711.61	42,2	—	—	45,1
	D. Laine	»	3477.78	11,635.96	6,872.55	97,6	—	—	40,8
VIII.	H. Confection	»	774.71	2,993.75	1,484.56	91,6	—	—	50,4
	Matières minérales	»	2421.63	6,572.08	5,058.79	108,9	—	—	23,02
X.	Verre	»	6.36	23.85	18.73	194,5	—	—	21,5
XI.	A.—J. Minerais et métaux, autres	»	88.74	93.87	133.28	106,5	—	—	—
		»	77.85	207.77	590.18	658,1	—	184,1	—
XII.	A. Machines, etc.	»	175.91	419.08	464.59	164,1	—	—	10,8
	B. Véhicules	»	450.19	804.48	539.65	19,8	—	—	32,9
XIII.	A. Montres et pièces détachées	p.	10.05	21.09	18.80	87,6	—	—	10,9
	B. Instruments et appareils	q	5014.41	6,222.69	10,307.25	105,5	—	—	65,5
XIV.	A.—D. Produits chimiques, couleurs	»	717.83	1,434.27	1,513.58	110,8	—	—	5,5
		»	86.12	628.21	393.86	357,3	—	—	37,3

national par les puissances capitalistes et gouvernementales du monde entier;

Il constate que les engagements qui avaient été pris envers la classe ouvrière n'ont pas été tenus; qu'au contraire, les quelques conquêtes réalisées par les prolétaires sont aujourd'hui menacées par le patronat international; que les forces de réaction se servent de différents prétextes pour essayer, audacieusement, d'écraser l'organisation prolétarienne, en s'attaquant surtout à la journée de huit heures, aux salaires, à la législation et aux conventions internationales;

Le congrès syndical international élève sa protestation la plus véhémentement contre les procédés de réaction tels que la dictature militaire, le fascisme, les assassinats de militants, les condamnations et les emprisonnements arbitraires appliqués dans de nombreux pays;

Il déclare que les quelques améliorations obtenues par les prolétaires à la suite de la guerre ne doivent pas être considérées comme un don ou une récompense accordée par la bourgeoisie capitaliste, mais comme un droit acquis de haute lutte par les travailleurs organisés;

Le congrès fait appel aux travailleurs manuels et intellectuels du monde entier; il leur demande de rejoindre leurs centrales syndicales et la Fédération syndicale internationale; il s'adresse plus particulièrement aux travailleurs de Russie, d'Amérique et des contrées lointaines d'Asie pour qu'ils viennent réaliser, dans leur pleine indépendance, l'unité de front dans une organisation unique du prolétariat mondial;

Il proclame que seule l'unité d'organisation et d'action prolétarienne fera reculer la réaction et préparera la libération du travail;

En ce qui concerne la défense immédiate des intérêts ouvriers et les libertés sociales, le congrès décide que chaque centre syndical national tiendra particulièrement au courant de sa situation le bureau de la Fédération syndicale internationale, qui, éventuellement, prendra les mesures énergiques nécessaires pour soutenir moralement, financièrement et matériellement les pays les plus menacés et les plus frappés;

Il charge le bureau de la Fédération syndicale internationale d'adresser, dans le plus bref délai, un manifeste aux travailleurs et travailleuses manuels et intellectuels du monde entier en leur demandant de se joindre à l'organisation syndicale internationale comme étant l'un des moyens les plus puissants pour se défendre efficacement contre les attaques de la réaction.

Le mot d'ordre doit être:

*Défense de la journée de huit heures!*

*Défense des salaires!*

*Défense des améliorations et des libertés conquises!»*

### Un discours d'Albert Thomas

Invité au congrès, le directeur du B. I. T. s'est fait applaudir par les délégués, lorsqu'il vint affirmer que l'existence du B. I. T. est une conquête des ouvriers organisés et qu'eux seuls peuvent lui donner de la vitalité.

« Si la Fédération syndicale internationale se détachait du bureau, a-t-il dit, il pourrait subsister un centre de statistique à Genève, le Bureau international du travail tel qu'il a été conçu lors du traité de paix aurait vécu.

On nous reproche parfois de n'avoir pas réalisé les espoirs qu'on avait fondés sur lui. Il est vrai que nous n'avons pas accompli toute la tâche que nous avions escompté remplir. C'est que les conventions sont des textes morts. Vous devez leur donner la vie.

La force du B. I. T. dépend de la force et de l'activité du mouvement ouvrier. C'est un thermomètre de

l'action sociale. Nous ne valons que ce que vous valez; nous ne pouvons que ce que vous pouvez.

Alors, direz-vous, son existence est-elle bien nécessaire, s'il ne vit que de la vie ouvrière?

Songez aux avantages que comporte pour vos luttes quotidiennes une documentation précise. Les conventions internationales sont un élément considérable. Elles orientent l'action ouvrière vers un intérêt collectif. Grâce à elles, il est possible de lancer toutes les forces de combat de la classe ouvrière autour de textes précis.

Sans la convention des huit heures, il est certain que l'assaut direct contre les lois établies aurait déjà commencé. Son existence fait que jusqu'ici on n'a encore dû répondre qu'à des attaques détournées. »

### L'action contre la guerre et le militarisme

Le rapporteur *Fimmen*, secrétaire de la Fédération syndicale internationale, a rappelé l'activité de celle-ci depuis l'armistice. Puis il a signalé les conséquences de la guerre pour les pays vainqueurs. La dette publique est passée de 11 à 250 dollars par tête en Amérique; de 75 à 820 en Angleterre; de 166 à 786 en France; de 82 à 402 en Italie; de 94 à 246 en Belgique. Pour les pays vaincus, les conséquences sont encore plus graves.

Les immenses régions dévastées, les 15 millions de vies humaines perdues, tout cela a été sacrifié inutilement, puisque la guerre menace encore.

Or, une nouvelle guerre serait bien plus épouvantable que la dernière. Les récentes découvertes le montrent à l'évidence.

L'Internationale syndicale est la seule force capable de s'opposer à la guerre.

Elle ne peut se dérober aux responsabilités qui lui incombent. La propagande anti-militariste doit être intensifiée. Il faut s'adresser aux mères et proclamer au monde capitaliste que nous sommes fermement résolus à recourir à la grève générale pour empêcher de nouvelles hécatombes.

Après une longue discussion et le renvoi de la question à une commission de rédaction, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:

### Résolution contre la guerre

« Le congrès de la Fédération syndicale internationale, tenu à Rome les 20 avril et jours suivants, composé des délégués représentant les centrales syndicales nationales de France, Angleterre, Allemagne, Italie, Autriche, Belgique, Tchéco-Slovaquie, Suède, Danemark, Norvège, Hollande, Pologne, Espagne, Suisse, Hongrie, Lettonie, Yougo-Slavie, Luxembourg et Bulgarie, comprenant au total 25 millions de travailleurs organisés, et de représentants des secrétariats professionnels internationaux des ouvriers du transport, mineurs, ouvriers sur métaux, ouvriers d'usine, travailleurs de la terre, ouvriers textiles, employés de commerce et techniciens, employés des P. T. T., ouvriers des services publics, du bois, du bâtiment, de l'habillement, relieurs, imprimeurs, cordonniers, de l'alimentation, de la pierre, du tabac, peintres, lithographes, chapeliers, diamantaires, musiciens;

Déclare que la lutte contre le militarisme et la guerre et pour la paix du monde basée sur la fraternisation des peuples est une des principales tâches du mouvement syndical adoptant le programme du renversement du système capitaliste;

Le congrès déclare qu'il est surtout de son devoir de lutter contre tout nationalisme politique et économique et contre la conclusion ou le maintien d'alliances ou compromis pouvant conduire à des actions militaires concertées;

Le congrès confirme les résolutions sur la guerre et le militarisme qui ont été adoptées par le congrès syndical international extraordinaire, tenu à Londres

du 22 au 27 novembre 1920, et par la conférence internationale du bureau de la Fédération syndicale internationale et des représentants des ouvriers du transport, des mineurs et des métallurgistes, tenue à Amsterdam les 15 et 16 novembre 1921;

Le congrès déclare que c'est le devoir des travailleurs organisés de contrecarrer toute guerre qui pourrait menacer d'éclater à l'avenir, par tous les moyens à la disposition du mouvement ouvrier et de prévenir le réel éclatement de telles guerres par la proclamation et l'exécution d'une grève générale internationale;

Le congrès déclare que c'est le devoir de toutes les centrales syndicales nationales affiliées à la Fédération syndicale internationale aussi bien que de tous les secrétariats professionnels internationaux adhérant à la Fédération syndicale internationale et de toutes leurs organisations respectives, de mener par la propagande orale et écrite, parmi les ouvriers dans leurs pays respectifs, une action vigoureuse et soutenue contre le militarisme et d'entraîner les travailleurs pour cette lutte de façon telle qu'ils soient disposés et préparés à répondre à tous les appels à la solidarité de la classe ouvrière et, le cas échéant, à donner suite à l'appel de la Fédération syndicale internationale par une cessation immédiate du travail dans l'éventualité d'une menace concrète de guerre;

Le congrès appuie les efforts des organisations professionnelles internationales qui, partout, imposent le contrôle de la fabrication des armes et de matériel de guerre de toute nature, la restreignent et la réduisent au minimum pour les besoins civils;

Le congrès décide de confirmer, comme comité permanent, le comité provisoire constitué par la conférence tenue à Amsterdam les 15 et 16 novembre 1921 et consistant du bureau de la Fédération syndicale internationale et d'un représentant de chacun des secrétariats professionnels internationaux des ouvriers du transport, des mineurs et des métallurgistes;

Le congrès charge ce comité de maintenir, diriger et pousser la propagande contre la guerre et le militarisme qui doit être faite par les diverses centrales syndicales nationales et les secrétariats professionnels internationaux ainsi que leurs organisations affiliées respectives et de prendre toutes les mesures qui peuvent être jugées nécessaires en vue de rendre effectives l'action et la propagande contre la guerre et le militarisme telle que l'a décidé ce congrès.»

### Le prochain congrès

Le prochain congrès ordinaire aura lieu en 1924 à Vienne (Autriche). Espérons qu'à ce moment-là, la Fédération syndicale internationale aura encore grandi en force et en autorité, non seulement par l'adhésion de nouvelles centrales syndicales, mais par l'accroissement des effectifs des organisations actuellement affiliées.



## Au Bureau international du travail

La 12<sup>me</sup> session du conseil d'administration du B. I. T. s'est tenue, à Rome, du 4 au 7 avril 1922. Les questions suivantes y furent discutées:

Contrairement à une proposition d'ajournement présentée par le délégué du gouvernement français, le conseil a décidé de créer une *commission consultative pour les questions agricoles*, composée de trois représentants du B. I. T. (pour les ouvriers Leipart, suppléant Schürch), et de trois représentants de l'Institut international d'agriculture de Rome.

L'examen d'ensemble de l'état des ratifications des projets de conventions adoptés par les trois conférences

internationales du travail a permis de constater qu'à l'heure actuelle, 38 ratifications formelles ont été enregistrées; 90 lois ou autres mesures tendant à ratifier les conventions ont été adoptées; plus de 120 projets de lois ont été élaborés ou déposés.

La convention de Washington sur la journée de huit heures, a amené un long échange de vues. Finalement, le conseil, considérant comme prématurée la proposition de soumettre à la prochaine conférence internationale du travail une révision, même partielle, de la convention de huit heures, a chargé le directeur du bureau de continuer à recueillir, sur l'état des travaux législatifs en tous pays, la documentation la plus complète possible.

Une délégation composée de deux représentants gouvernementaux, deux représentants patronaux et deux représentants ouvriers fut déléguée à la conférence de Gênes.

Le conseil a pris connaissance des propositions de sa commission du règlement relatives à la composition du conseil d'administration. La commission propose de fixer le nombre des membres du conseil d'administration à 32 (jusqu'ici 24). L'article relatif aux conférences générales doit être modifié dans le sens que ces conférences seraient convoquées selon les besoins, mais au moins tous les deux ans (actuellement elles sont annuelles). Seules des personnes dont les Etats ont acquitté leur contribution pour l'année courante pourraient être élus.

Le budget pour 1923 a été fixé à fr. 8,532,712.—suisses.

La création d'une *commission consultative permanente* pour les questions d'émigration a été remise à plus tard.

La prochaine session du conseil aura lieu à Interlaken, le 25 juillet.

\*

La *commission consultative pour les questions agricoles* s'est réunie, à Genève, le 26 juin dernier, sous la présidence de M. Sokal (remplaçant M. Fontaine, France, qui s'était fait excuser). Elle a décidé de proposer la désignation d'une commission consultative permanente composée de trois représentants de l'Institut international d'agriculture et de trois représentants du Bureau international du travail. Cette commission aurait pour tâche de déterminer dans chaque cas les questions qui devraient être étudiées par l'une des deux institutions; elle prendrait le nom de commission consultative du Bureau international du travail et de l'Institut international d'agriculture et aurait pour but d'assurer la coordination des efforts de chacune des deux institutions et d'éviter par là un double emploi.



## Dans les fédérations suisses

**Bâtiment.** La grève des ouvriers sur pierre de Zurich s'est terminée après quatre semaines de durée. Au lieu d'une baisse de salaire de 15 % (30 à 37 centimes de l'heure), que les patrons voulaient imposer, la réduction ne sera plus que de 20 ct. Aucune baisse de salaire ne pourra intervenir avant le 1<sup>er</sup> avril 1923. La journée de huit heures est maintenue. Ainsi, malgré le travail de quelques kroumirs, la grève a pu prendre une bonne fin.

**Ouvriers sur bois.** L'entente suivante est intervenue pour mettre fin au lock-out des ouvriers sur bois après des pourparlers difficiles:

Les salaires sont baissés de 10 ct. par heure au moment de la reprise du travail. Une nouvelle baisse de